PORT AUTONOME
DE COTONOU

Avis de Demande de Cotation

Avis n° : 006../2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 27/11/2024

Objet : Gestion du tracking des véhicules du PAC

Référence : S_DRH_99210

1. Cet Avis de demande de cotation fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics révisé n°3 du Port Autonome de Cotonou affiché sur le tableau d'affichage du PAC et publié sur son site web : www.portdecotonou.bj le 04 novembre 2024.

2. Le Port Autonome de Cotonou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la Demande de cotation relative à la gestion du tracking des véhicules du PAC.

3. Le Port Autonome de Cotonou sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture, l'installation et le suivi d'un système de géolocalisation sur tous les véhicules du PAC. Le présent marché est en lot unique. Ces prestations sont à exécuter au Port Autonome de Cotonou dans un délai de douze (12) mois décomposé comme suit :

   - Un (01) mois pour la fourniture et l'installation ;
   - Onze (11) mois pour le suivi des cinquante-neuf (59) véhicules.

4. La participation à cette demande de cotation telle que définie par le code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier de Demande de Cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

   a. **Pour les anciennes entreprises**

   Capacité technique

   - Être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement établie et spécialisée dans le domaine de tracking justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts si requis ;

- Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal ou sous-traitant au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours au moins un (01) marché de tracking de véhicule d'un montant de **six millions quarante-huit mille (6 048 000) francs CFA HT** justifiés par une copie d'attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de réception. L'une ou l'autre des preuves fournies doit être appuyée de contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ;
- Disposer du personnel nécessaire pour l'exécution de la prestation.

Capacité financière

- Disposer d'avoir liquide ou d'une ligne de crédit à hauteur **d'un million quatre-cent quarante mille (1 440 000) francs CFA** justifié par une attestation d'une banque ou une institution agréée au Bénin ;

Ou

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023) au moins égal à **dix millions huit-cent mille (10 800 000) francs CFA** justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI, la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copies légalisées.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Capacité technique

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement établie et spécialisée dans le domaine de tracking justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts si requis ;
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant un risque contractuel de **huit millions six-cent-quarante mille (8 640 000) FCFA** couvrant toute la période d'exécution du marché ;
- Disposer du personnel nécessaire pour l'exécution de la prestation.

Capacité financière

- Disposer d'avoir liquide ou d'une ligne de crédit à hauteur **d'un million quatre-cent quarante mille (1 440 000) francs CFA** justifié par une attestation d'une banque ou une institution agréée au Bénin ;

Et

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises de moins de trois (03) ans d'âge.

Voir le dossier de demande de cotation pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés Publics du PAC ; Email : *fadahevigbe@pac.bj* et prendre connaissance des documents de demande de cotation au secrétariat permanent des marchés publics ou au secrétariat du premier responsable de la structure habilitée au **bureau 111 situé au Rez-de-Chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Cotonou (République du Bénin) aux heures suivantes : 08h – 12h30 min et 14h – 17h30 min (GMT+1)** et /ou sur le site web www.portcotonou.com (non applicable).
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de demande de cotation complète à compter du 27/11/2024 Le dossier de demande de cotation en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics ou au secrétariat du premier responsable de la structure habilitée au **bureau 111 situé au Rez-de-Chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Cotonou (République du Bénin) aux heures suivantes : 08h – 12h30 min et 14h – 17h30 min (GMT+1)**. Le dossier de demande de cotation sera adressé aux candidats à leurs frais (non requis). Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web :* www.portdecotonou.bj ou être obtenu par voie électronique (non applicable) à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'originale de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Bureau 111 situé au Rez-de-**

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

Chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Cotonou (République du Bénin)au plus tard le 09 / 12 / 2024 à 10 heures 00 minute, (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après **Salle de dépouillement de la Direction des Marchés Publics du PAC, le 09 Décembre 2024 à partir de 10 heures 30 minutes, (GMT+1). Cette ouverture n'est pas publique.**

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **de quatre-vingt-six mille quatre-cents (86 400) francs CFA** conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

    En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier de demande de cotation.

11. Les offres ne seront ouvertes que lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.

Fait à Cotonou, le 27 Novembre 2024

Le Directeur des Marchés Publics,

REP. DU BENIN * PORT AUTONOME DE COTONOU * Directeur des Marchés Publics (D. M. P)

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE